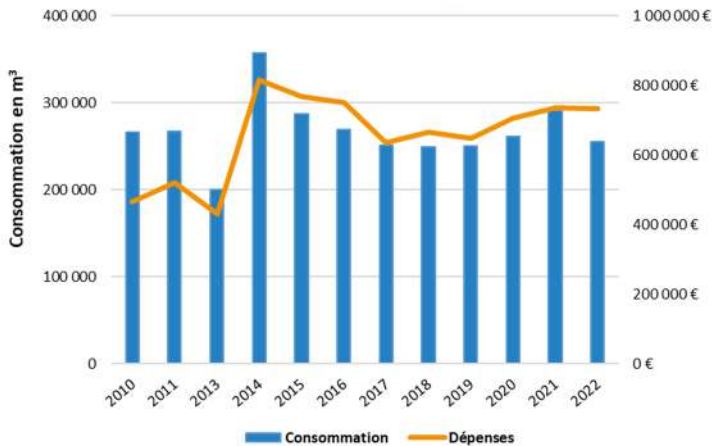


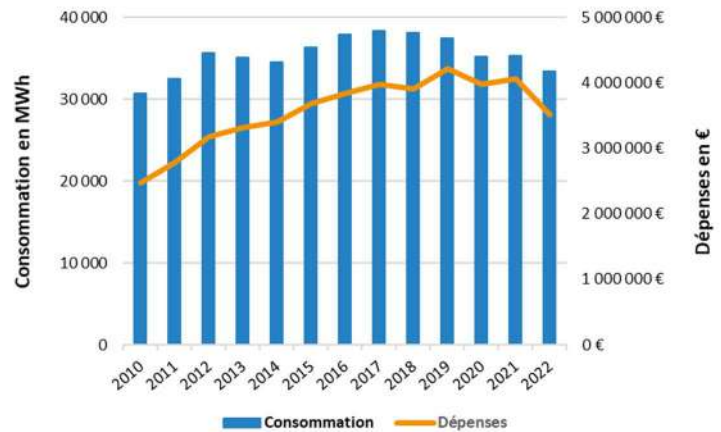
**Indicateurs de protection de l'environnement
2022**

Eau : consommation et dépenses



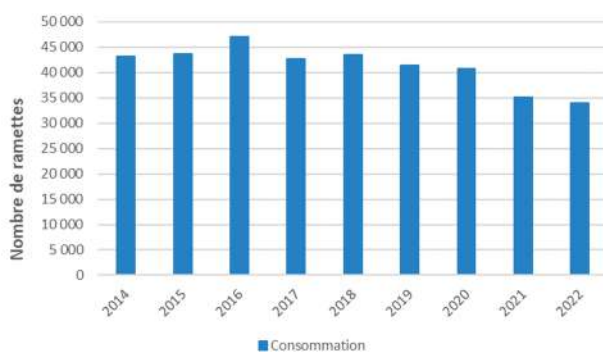
Après une hausse de 11 % en 2021, la consommation d'eau a **baissé de 12,5 %** : elle passe de 290 000 m³ en 2021 à **255 000 m³** en 2022. Cette baisse s'explique par des réparations suite à une fuite compliquée à maîtriser en 2021 sur le site St Jacques (vu les infrastructures anciennes) et à l'effet en année pleine de la fermeture mi-2021 des bâtiments administratifs. La dépense reste stable (- 0,15 %) : **733 000 €** au lieu de 734 000 €, en raison d'une augmentation du coût du m³ de 14 % : 2,88 € contre 2,52 €.

Electricité : consommation et dépenses



La consommation d'électricité a **baissé de 5,6 %** en 2022 : **33 400 MWh** au lieu de 35 300 MWh en 2021. C'est dû à l'effet en année pleine de la fermeture mi-2021 des bâtiments administratifs des sites St Jacques et Arsenal mais la consommation a aussi diminué de 4 % sur le site Minjot : grâce à un travail sur l'équilibrage du réseau d'eau glacée couplé à un changement du système de GTC (gestion technique centralisée). La dépense a **diminué de 10,2 %** : **3,7 millions d'€** contre 4 millions en 2021. Le prix du kwh a baissé de 7 %. Il n'en sera pas de même en 2023.

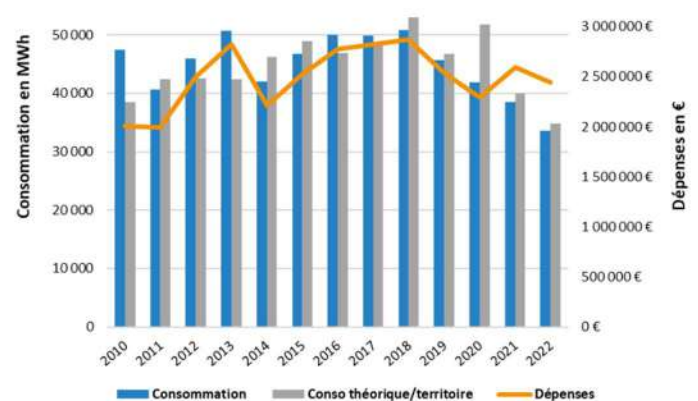
Papier format A4 et A3



La consommation de papier (format A4 et A3, blanc et couleur) a **diminué** : **34 000 ramettes** au lieu de 35 200 en 2021), soit **- 3,4 %**. Cette consommation représente **3,1 arbres par jour** (30 ramettes = 1 arbre selon préconisations de l'ADEME). La dépense de papier a augmenté de **39 %** (121 000 € au lieu de 87 000 €). Le marché de location du parc de photocopieurs et imprimantes va être renouvelé en 2023 ; au préalable, un bilan va être mené avec les utilisateurs

nb : le graphique n'intègre pas la sous-traitance (à l'extérieur du CHU) d'impression de documents.

Chauffage : consommation et dépenses



La consommation de chauffage a continué de **diminuer** en 2022 : **33 500 MWh** au lieu de **38 500 MWh**, soit **- 13 %**. Grâce à l'arrêt de l'utilisation du gaz sur le site St Jacques. La dépense totale a **diminué de 6 %** : **2,7 M €** au lieu de 2,3 M €. En particulier parce que les installations pour les unités restant à St Jacques fonctionnent au fioul qui coûte plus cher. Sachant que le coût moyen du MWh acheté au prestataire de réseau de chaleur est en baisse (- 4,3 %).

* les barres grises indiquent des données théoriques : celles qu'on aurait pu constater en fonction des incidences climatiques moyennes, rigueur de l'hiver ou chaleur de l'été.

Linge lavé	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Tonnage du CHU	2 143	2 088	2 063	2 088	2 202	2 219	2 170	2 009	1 983	1 922
Poids en kg / patient / jour d'hospitalisation ¹	5,17	4,96	4,75	4,84	5,11	5,12	4,84	5,12	4,67	4,39

Traiter du linge en blanchisserie, c'est consommer de l'eau, de l'électricité, des produits lessiviels et rejeter des effluents. Le tonnage de linge utilisé par les services du CHU et traité en blanchisserie a encore diminué en 2021 : - 3 %. La baisse du poids de linge par jour et par patient est plus élevée : - 6 % ; c'est le ratio le plus bas en 10 ans. Cela s'explique notamment par le changement de matière des bandeaux de lavage des sols (la microfibre, dont le déploiement se terminera en 2023, est moins lourde que le coton). Ces évolutions sont positives pour l'environnement et pour les conditions de travail. Elles ouvrent des marges d'action pour diminuer le recours à certains équipements à usage unique et pour assurer la prestation pour des structures extérieures au CHU.

Antibiotiques	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Volume en doses définies journalières	236 365	249 381	248 372	233 381	236 229	264 597	263 292	234 256	241 654	252 744
Dépense en million d'€	1,66	1,63	1,45	1,22	1,48	1,24	1,05	1,23	1,40	1,61

Si la prescription hospitalière ne représente que 10% de la prescription d'antibiotiques, les professionnels du CHU s'efforcent constamment de la contenir afin de limiter la résistance bactérienne (risque sanitaire). Par ailleurs, les antibiotiques administrés aux patients sont éliminés au moins partiellement dans les eaux usées de l'établissement. Ces effluents sont ensuite rejetés dans l'environnement après passage par la station d'épuration. Maîtriser leur consommation contribue donc aussi à protéger l'environnement.

Déchets	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Tonnage (dont 7% estimé en 2022)	2 551	2 528	2 551	2 431	2 510	2 392	2 337	2 388	2 300
Poids en kg / patient / jour d'hospitalisation ¹	6,06	5,83	5,91	5,65	5,78	5,34	5,96	5,63	5,25

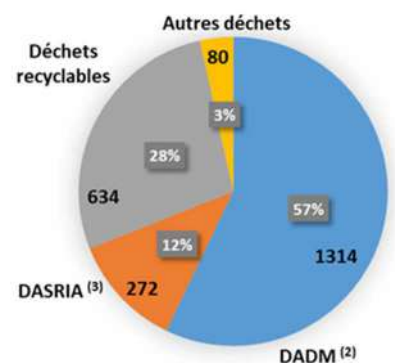
Le tonnage global a baissé en 2022 : - 3,7 %. La baisse par jour et par patient est plus marquée : - 6,7 %. Une opération conduite en juin 2022 a permis d'estimer le **gaspillage alimentaire : 145 tonnes**, soit 333 000 € par an ; des actions vont être menées pour le limiter.

L'implication des équipes a renforcé l'efficacité du tri des déchets : ainsi, 44 tonnes supplémentaires de déchets d'emballages et papiers (au lieu de les traiter comme déchets ménagers) ; tri de matériels et consommables spécifiques (ex : 500 kg lames laryngo). Parmi les **23 filières**, la part recyclable (valorisation de la matière) continue d'augmenter (+ 2 %). L'espace « déchets » du site Intranet permet à tous un accès aux informations.

Les **dépenses** liées aux déchets s'élèvent à 1 276 000 €, soit + 1 % : 220 000 € pour le matériel de conditionnement (sacs, ...), 1 056 000 € pour la collecte et le traitement par un prestataire extérieur. Les recettes (rachat de ferraille, plomb, sondes d'électrophysiologie, radiographies argentiques, ...) sont de 15 650 €.

Réduire les déchets reste l'option prioritaire

6,3 tonnes de déchets chaque jour au CHU, dont 0,4 t de déchets alimentaires



Les différentes catégories de déchets (en tonnes)

Mobilité des personnels

Transports publics	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nb bénéficiaires	583	810	1001	935	947	918	983	972	908	926
Dépenses en €	85 500	88 900	128 000	128 000	137 000	123 000	119 000	112 000	112 000	113 000

Le nombre d'agents du CHU (médicaux et non médicaux) demandant le remboursement d'abonnements (mensuels ou annuels) à des transports publics (50% du montant remboursé par la DAMRRU ou par la DRH) a légèrement augmenté en 2022 : + 2 %. Il représente environ **15 % des personnels**, étudiants médicaux compris.

Forfait « mobilités durables »	2021	2022
Nb de bénéficiaires - Vélo	115	176
Nb de bénéficiaires - Covoiturage	100	186
Total	215	362
Dépenses en €	43 000	104 000

Une réglementation de décembre 2020 et décembre 2022 permet aux hôpitaux d'indemniser les agents pour leurs trajets domicile-travail à vélo ou en covoiturage. Le CHU l'applique.

En 2022, de nouvelles places de parc à vélos ont également été créées sur le site Minjoz.

Le CHU a versé à Grand Besançon Métropole **3,6 millions d'€** en 2022 (3,5 M € en 2021 ; 3,2 M € en 2020) au titre de la **taxe versement mobilité** (1,8 % de la masse salariale). Au total, ce sont **plus de 3,8 millions d'€** de crédits de personnel que le CHU a dédié en 2022 au développement des mobilités douces. Le plan de mobilités 2021-2025 des personnels du CHU a l'ambition d'un taux de 40 % de recours aux mobilités douces et actives.

¹Les jours d'hospitalisation comprennent l'hospitalisation complète, les séjours ambulatoires et les séances (hémodialyse, chimiothérapie, transfusion, curiethérapie, ...)

²DADM : Déchets assimilés aux déchets ménagers

³DASRIA : Déchets d'activité de soins à risque infectieux et assimilés